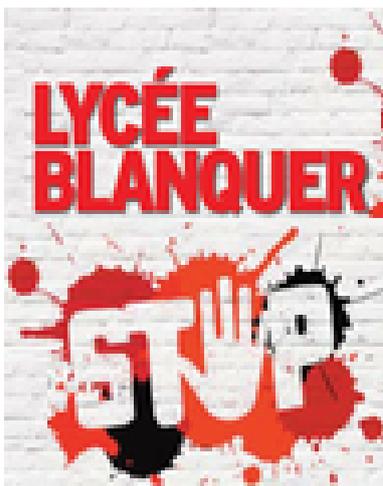


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5674>



# Après le rassemblement du 12 novembre, les actions doivent se poursuivre.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: dimanche 16 décembre 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les actions se multiplient dans les lycées du département contre la réforme du lycée :

- Partout les enseignants ont diffusé de l'information à destination des parents.
- Dans la plupart des lycées, il y a eu des mouvements de lycéens qui ont été parfois très importants en particulier sur Cosne et Clamecy.
- Dans plusieurs établissements, les collègues envisagent ou ont choisi des grèves locales profitant du préavis national du SNES-FSU qui couvre toute la période jusqu'au vacances.
- Le 12 décembre, le rassemblement devant l'IA 58 initié par le SNES-FSU 58 a été rejoint par le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, la CGT éducation et le FCPE 58. Ce rassemblement a regroupé un peu plus de cinquante collègues avec une présence de parents ou lycéens. A la suite de l'audience la FCPE 58 a décidé de lancer une pétition : [58.unepetition.fr](http://58.unepetition.fr).

Concernant la carte des spécialités et des options, le Rectorat l'a communiqué aux organisations syndicales siégeant au CTA. Cette communication a été avancée de près d'un mois devant la mobilisation et vise à pousser les enseignants et les parents d'élèves mobilisés d'une contestation sur la réforme à des discussions sur cette carte. Le SNES-FSU appelle les personnels à ne pas être dupe de cette publication. Afficher une carte de spécialités ne règle pas les principaux errements de la réforme et surtout ne garanti pas que les établissements auront les moyens en terme de DHG d'ouvrir les spécialités affichées jusqu'en terminale car la réforme fera mécaniquement diminuer dans certains établissements le nombre de classes de première générale conduisant réduisant le nombre de groupes de spécialité financés par la DHG, de plus le financement en classe de terminale est seulement de 2 spécialités par division contre 3 en premières. Les établissements seront donc placés devant des choix contraints concernant l'ouverture des groupes de spécialité.

Le SNES-FSU appellent à poursuivre les actions jusqu'aux vacances. Le ministère doit retirer cette réforme.